

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**- DÉPARTEMENT DU GERS****- ARRONDISSEMENT DE CONDOM****- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE****-----0-----
SÉANCE ORDINAIRE DU 18 janvier 2013**

L'an deux mille treize, le 18 janvier à 19 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 66 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de Réunion de la Communauté de Communes, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Bernard GALLARDO, Christian TOUHÉ-RUMEAU, Claude CLAVERIE, Xavier FERNANDEZ, Jean-Yves GEISSER, Guy SAINT-MÉZARD, Michel LABATUT, Serge MARITAN, Etienne BARRÈRE, Bernard BOURROUSSE, Patrick DUBOS, Jean-François SOPÉNA, Raymonde BARTHE, Martine LABORDE-NOYER, Pierre DULONG remplacé par son suppléant Henri DOUSSAU, Daniel BELLOT, Christian DUFFAU, Patricia ESPÉRON, Paul CAPÉLAN, Michel MESTÉ, Guy AUBERT, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, François BAQUÉ, Philippe BOYER, Huguette CARLES, Malcolm CARROLL, Roland CLAVERIE, Hélène DELPECH, Edouard DONA, Joël DUBOUCH, Jean-Louis DUBUC, Philippe DUFOUR, Marie-José GOZE, Dominique LAFONT, Henry LUCHET, Bernard MARSEILLAN, Michel MAZZONETTO, Jacques MORLAN, Benoît OMNES, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Jacqueline ROBUTTI, Carine SAMPIÉTRO, Pierrette SÉGAT, Chantal VERZENI.

ABSENTS EXCUSÉS: Maurice BOISON, Francis DUPOUY, Bernard ROZES, Mario SPAGNOLI, Nicolas MÉLIET, Bernard LÉBÉ, Patrick BATMALE, Nicolas DARCANGE, Pierre ESQUERRÉ, Fabrice LACOMBE,

ABSENTS : Marie-Laure BEZIN, Bernard BORDIGNON, Thierry COLAS, Hervé COLLIN, Denis DECLOCHEZ, Jean-Marie GILLOT, Michel LAFFARGUE, Wilfried LUSSAGNET, Pierre MOREL, Jean-François ROUSSE,

ONT DONNÉ PROCURATION :

SECRÉTAIRE: Carine SAMPIETRO.

**OBJET: DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES
EXTERIEURS**

Suite à l'extension du périmètre de la Communauté de Communes de la Ténarèze, conformément aux Arrêtés Préfectoraux en date des 28 juin et 26 juillet 2012, Monsieur le Président invite à désigner les délégués représentant la Communauté de Communes, au sein de plusieurs syndicats dans le cadre du mécanisme de représentation-substitution, conformément à l'article L.5711-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Président expose que pour:

- le SICTOM du secteur de Condom,
- le Syndicat à la carte d'Adduction d'Eau Potable de la Région de Valence sur Baïse (carte SPANC).

Ses délégués viendront en complément des délégués qui ont été désignés par délibérations en date des 25 avril 2008, 13 février 2009, 16 février 2010 et 16 février 2011.

Je vous prie de bien vouloir :

- **DESIGNER** les délégués dans les organismes extérieurs comme indiqué dans les tableaux joints en annexe,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures pour mener à bien cette opération.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

-OUI l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DESIGNE** les délégués dans les organismes extérieurs comme indiqué dans les tableaux joints en annexe,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures pour mener à bien cette opération.

Pour extrait conforme le 18 janvier 2013.

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Conseiller Régional,
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE